

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 23 mai 2008

Service instructeur

Service du Développement économique,
de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

N° 2008-6-2-9

Service consulté

Soutien à l'Association FOND'ACTION ALSACE

Résumé : Dans le cadre du présent rapport, il est proposé d'attribuer une subvention de fonctionnement de 9 000 € à l'Association FOND'ACTION ALSACE pour les actions qu'elle souhaite entreprendre en 2008 ainsi que pour l'organisation de la traditionnelle remise de prix.

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la Fondation Alsace est devenue FOND'ACTION ALSACE. Elle est présidée par Monsieur Alain HOWILLER et son siège est à STRASBOURG.

FOND'ACTION souhaite autant encourager les Alsaciens porteurs d'un projet innovateur que récompenser ceux qui font rayonner l'Alsace en dehors de ses frontières.

A cet effet, pour 2008, FOND'ACTION a l'intention de poursuivre ses activités traditionnelles, à savoir :

- la campagne d'appel à projets pour les prix 2008,
- le renouvellement des partenariats privés avec COOP ALSACE, CREDIT MUTUEL, GROUPAMA,
- la concrétisation d'un nouvel accord de partenariat avec LOHR INDUSTRIE,
- la réalisation de la lettre d'information "Inf'Alsace",

De plus, elle désire s'engager dans de nouvelles activités telles que :

- la refonte du site internet et la création d'un blog,
- l'augmentation des moyens de communication (radios et télévisions),
- la mise en oeuvre de démarches nécessaires en vue d'obtenir la "reconnaissance de mission d'utilité publique".

FOND'ACTION décerne également différents prix, dont les prix d'encouragement qui distinguent des savoir-faire encore peu ou mal connus, susceptibles de contribuer demain à la promotion de l'Alsace. Ces prix sont décernés à des lauréats sélectionnés sur présentation d'un dossier par un jury composé d'experts représentatifs de différents secteurs d'activités.

Depuis sa première campagne en 1986, FOND'ACTION a reçu plus de 1 900 dossiers de candidatures et récompensé 153 lauréats.

En 2007, les prix d'encouragement ont été remis à :

- Monsieur Christian BUCHEL, Directeur Général de l'Electricité de STRASBOURG et Monsieur Christian RUPPERT, Directeur Général de la Société Graffiti pour la réalisation de l'opération "les boss invitent les profs" permettant de rapprocher l'école de l'économie,
- Monsieur Guillaume BAUMGARTNER, jeune chef d'entreprise avicole, pour ses efforts tendant à sauver une race de poule ancienne d'alsace menacée de disparition dont la valeur gustative et gastronomique relancera, en accompagnant la biodiversité et l'économie durable, l'activité des aviculteurs professionnels,
- Madame Marie-Christine WEIBEL, Professeur de collège à BISCHWILLER, pour le projet pédagogique "Graines d'Avenir" qui consiste à s'appuyer sur des fiches destinées aux élèves et aux professeurs pour aider les collégiens à imaginer ensemble leur projet de vie.

FOND'ACTION ALSACE sollicite un soutien départemental pour les actions qu'elle souhaite entreprendre en 2008 ainsi que pour l'organisation de la traditionnelle cérémonie de remise des prix qui se déroule alternativement dans le Haut-Rhin et dans le Bas-Rhin. Cette année, cette manifestation aura lieu le 17 octobre 2008 à SELESTAT.

Le budget prévisionnel de l'édition 2008 s'élève à 108 400 € :

Dépenses

- manifestations et publication	35 900 €
- frais de communication	5 900 €
- frais de personnel	45 870 €
- frais généraux	18 240 €
- dotations aux amortissements	<u>2 490 €</u>

TOTAL 108 400 €

Recettes

- cotisations des particuliers et des entreprises	31 000 €
- subventions des collectivités	27 000 €
- sponsors de la manifestation	10 000 €
- partenaires	40 000 €
- autres produits	<u>400 €</u>

TOTAL 108 400 €

Le Département soutient financièrement FOND'ACTION depuis sa création en 1985. Pour 2008, elle sollicite une aide de 10 000 €.

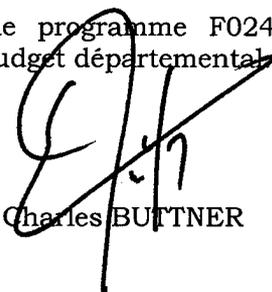
En 2004 et en 2005, la subvention départementale s'élevait à 7 000 €, elle a été portée à 9 000 € en 2006 et en 2007.

En 2007, le Conseil Régional d'Alsace et le Conseil Général du Bas-Rhin sont intervenus respectivement à hauteur de 7 500 € et 8 000 €. Leurs soutiens seront renouvelés en 2008.

Au vu de l'intérêt des actions engagées, je vous propose de maintenir le concours départemental à hauteur de 9 000 € pour 2008.

En conclusion, je vous propose :

- d'accorder à l'Association FOND'ACTION ALSACE une subvention de fonctionnement de 9 000 € au titre de 2008,
- de prélever les crédits correspondants sur le programme F024, chapitre 65, enveloppe 61805, nature 6574, fonction 90 du budget départemental.



Charles BUTTNER